

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **88810460.1**

51 Int. Cl.4: **H 01 B 17/14**

22 Date de dépôt: **05.07.88**

30 Priorité: **11.09.87 CH 3494/87 07.12.87 CH 285/88**

43 Date de publication de la demande:
15.03.89 Bulletin 89/11

84 Etats contractants désignés:
AT BE DE GB LU NL

71 Demandeur: **Lapray, Jacques**
Communal 2
CH-2400 Le Locle (CH)

72 Inventeur: **Lapray, Jacques**
Communal 2
CH-2400 Le Locle (CH)

54 **Isolateur verrouillable pour clôture électrifiée.**

57 Cet isolateur permettant l'isolation des fils conducteurs par rapport à leurs piquets supports comporte un verrou (4) plastique pinçant le fil dans un support (5) également en plastique afin d'assurer la tension du fil.

Le support comporte également deux pattes qui permettent par l'intermédiaire d'un cavalier de pincer un ruban conducteur.

La forme des têtes de vis peut être conçue de façon à renforcer la partie ouverte (5) du support (1) en matière plastique.

Description

Isolateur à verrou pour clôture électrifiée

La présente invention concerne un isolateur à verrou qui tout en assurant l'isolation des fils de clôture électrifiée par rapport à leurs piquet supports, permet par un système de verrou d'assurer la tension du fil d'un piquet à un autre. Cette tension étant réalisée par l'installateur.

L'utilisation de cet isolateur permet de tendre le fil de clôture électrifiée piquet après piquet sans pour cela faire des boucles ou tout autre obstacle qui nuisent à la qualité du fil (pliage, dépliage, torsade).

Le dessin (figures 1.2.3) annexé illustre une forme préférée de réalisation de l'isolateur faisant l'objet de l'invention.

L'utilisateur fixe en premier le support (1) sur le piquet par l'intermédiaire de la vis à bois (2) si le piquet est en bois ou par l'intermédiaire de la vis métallique (3) pour toute fixation utilisant un système de vis métrique. Les vis de fixation (2) ou (3) sont rendues solidaires du support plastique par montage forcé, surmoulage ou soudage.

La tête de vis (2) ou (3) peut dépasser du support plastique (1) de façon à ce que lors de l'utilisation d'une vis à bois, l'utilisateur puisse en frappant sur cette partie dépassante amorcer un avant trou qui facilitera le vissage.

Après avoir fixé le support dans le piquet par l'intermédiaire de la vis l'utilisateur glisse le verrou dans la partie ouverte du support (5). l'ergot anti-retour (6) passe dans la fente du support (7). Il suffit alors de tendre le fil, de le guider entre les pattes (8) du support, de le positionner dans un des passages du verrou puis de tourner le verrou par l'intermédiaire d'une clé qui se loge dans une forme adéquate du verrou pour immobiliser le fil dans le support isolateur.

Le blocage par pincement du fil étant dû à la dimension du cumul fil + verrou, supérieure à celle du logement intérieur du support et à la déformation élastique du support et du verrou.

L'utilisation d'un verrou métallique de forme identique à celle du verrou plastique permet par l'utilisation de deux passages du verrou métallique de réaliser la connexion de deux fils.

Le support est de plus conçu pour l'utilisation de rubans conducteurs. Le verrou (4) est alors remplacé par un cavalier (10) en plastique qui entoure le ruban. Le positionnement en translation et vertical de cet ensemble se fait par les épaulements (11) situés sur la cavalier. La dimension cavalier + ruban supérieure à celle du passage (8) entre les pattes du support fait que ces pattes pincent par élasticité l'ensemble cavalier + ruban et assurent ainsi la tension donnée au ruban par l'installateur tout en isolant le ruban du piquet support.

La mise en place à l'intérieur du cavalier de deux extrémités de rubans séparés par une plaquette métallique permet de réaliser la connexion électrique de deux rubans dans de bonnes conditions de conductivité.

L'extrémité non filetée de la vis (tête de vis) peut avoir une forme de boucle comme celle représentée

sur le dessin en (2) et (3) dans la version vis insérée dans le support par chassage.

On peut également prévoir d'autres formes de tête de vis, par exemple une forme qui dans le cas d'une insertion de la vis dans le support par surmoulage (12) ou par soudage (13) permet un renforcement du logement (5) du support destiné à recevoir le verrou. (Fig 4 et 5)

L'extrémité de la vis implantable dans le piquet qui est généralement filetée peut également être lisse dans le cas où l'utilisateur désire souder directement l'isolateur sur un piquet métallique.

Revendications

1. Isolateur de clôture électrifiée destiné à isoler un fil ou un ruban conducteur, du piquet, tout en assurant la tension du fil ou du ruban, caractérisé par le fait que le blocage en translation du fil ou du ruban se fait par un verrou, respectivement un cavalier en matière plastique portant un ou des logements longitudinaux dans lesquels le fil ou le ruban est bloqué.

2. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le verrou est agencé pour être entraîné en rotation par un moyen indépendant du verrou, par exemple une clé ou un tournevis.

3. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le verrou comporte un levier pour son entraînement en rotation.

4. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le verrou est monté dans un logement d'un support en matière plastique, le blocage du fil étant réalisé par un pincement élastique de celui-ci dans le logement du support, pincement dû à la dimension du cumul fil + verrou supérieure à celle du logement du support.

5. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 4, caractérisé par le fait qu'il comprend une vis de fixation du support sur le piquet insérée par chassage dans ce support.

6. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 5, caractérisé par le fait que la tête de la vis fait saillie du support afin de permettre la frappe avec un marteau sur cette partie dépassante.

7. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 4, caractérisé par le fait qu'il comprend une vis de fixation du support sur le piquet insérée par surmoulage dans ce support.

8. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 4, caractérisé par le fait qu'il comprend une vis de fixation du support sur le piquet insérée par ce support formé de deux

pièces par un soudage

9. Isolateur de clôture électrifiée selon la revendication 7 ou 8 caractérisé par le fait que l'extrémité non filetée de la vis de fixation métallique entoure partiellement le logement du support destiné à recevoir le verrou, afin de renforcer ce logement.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

3

10. Isolateur de clôture électrifiée selon l'une des revendications 5 à 9 caractérisé par le fait que le support comporte deux pattes entre lesquelles est chassé le cavalier qui entourant le ruban conducteur permet d'assurer la tension de ce ruban.

Fig 1

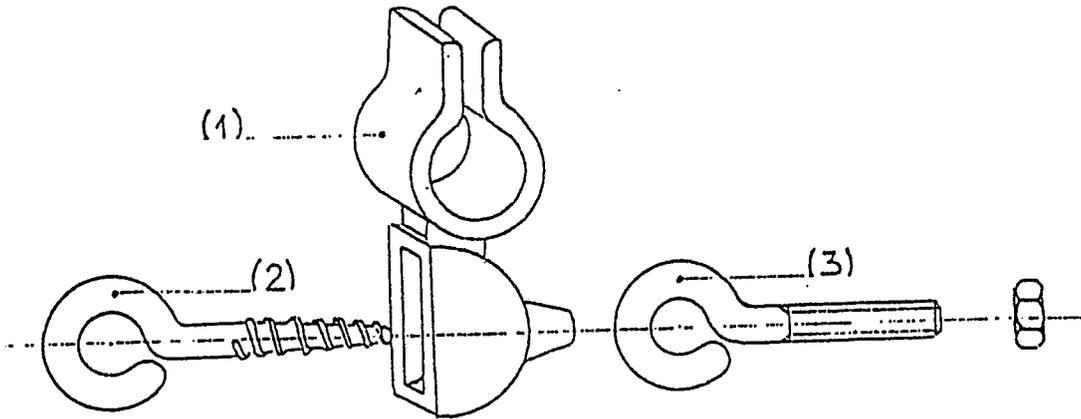


Fig 2

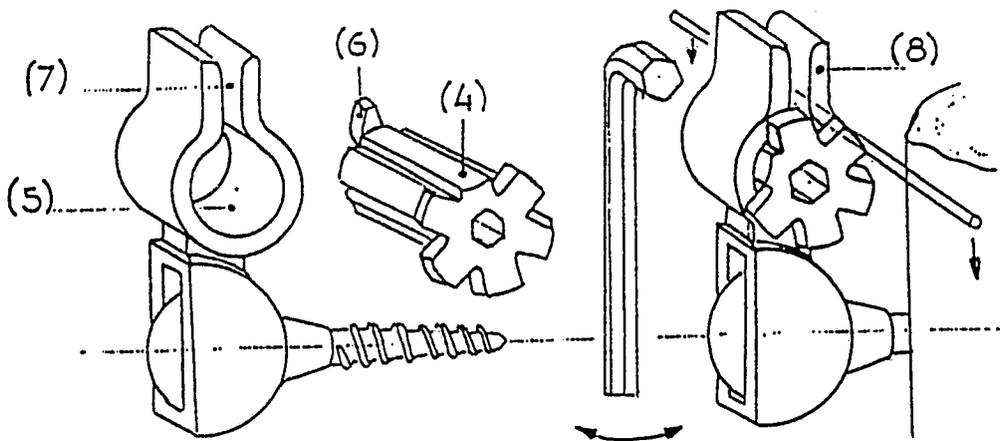


Fig 3

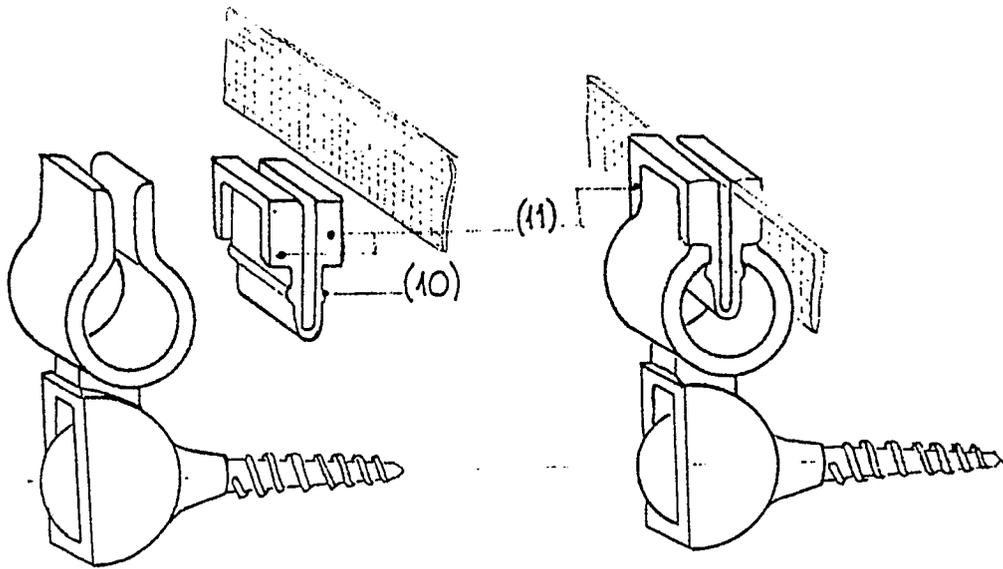


Fig 4

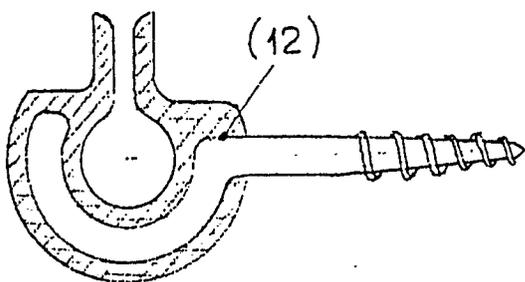


Fig 5

